



Je voudrais arrêter un paiement d'une école à distance.

Par **nana28**, le **21/01/2016** à **22:41**

Bonjour,

Actuellement je suis inscrit à xxx et je paye depuis 1 an mais je souhaite arrêter. Comment dois-je faire car j'ai des soucis financiers et je ne peux plus payer, ça ne m'intéresse plus. Est-ce que je dois faire opposition à ma banque ou je dois faire d'abord une lettre avec accusé-réception ?

Merci d'avance pour votre réponse.